



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU COLLÈGE SAINT-LOUIS
 275, 36^e avenue
 Lachine (Québec) H8T 2A4

Téléphone : (514) 855-4198
 Télécopieur : (514) 639-0301



PROCÈS-VERBAL

Séance du 12 juin 2018

(Adopté à la séance du 12 septembre 2018)

Sont présents :

Membres parents	Membres du personnel
Mme Safia Retieb Mme Marie-Eve Roy Mme Marie-Josée Larocque Mme Jessica Anh Luong Mme Viorica Munteanu Mme Sophie Rochette	Mme Laure Desrosiers M. Michael Church M. Patrick Cardinal
Membre de la communauté	
Mariève Deschamps	
Membres élèves	Membres de la direction
Shi Le Li (Tony), vice-président	Mme Marthe Blondin, directrice Mme Cynthia Nelson, directrice adjointe 2 ^e cycle

Sont absents :

Membres parents	Membres du personnel
	Mme Céline Morais Mme Sylvie Blanchet
Membre de la communauté	
Membres élèves	Membres de la direction
Léo Martin	

1. Accueil des membres et vérification du quorum

Faits saillants	Mme Roy accueille les membres et présidera la rencontre. Le quorum est constaté à 19h25
-----------------	---

2. Prise de notes pendant la rencontre et rédaction du procès-verbal

Faits saillants	Madame Rochette va rédiger le procès-verbal.
-----------------	--

3. Affaires nouvelles à ajouter à l'ordre du jour

Faits saillants	-Voyage à New York- ce point sera couvert en 10.3
-----------------	---

4. Adoption de l'ordre du jour

Ajouts	Proposé par Mme Larocque Secondé par M Cardinal L'ordre du jour est adopté.

5. Période de questions réservées au public

Faits saillants	Aucune question, aucun public présent.

6. Suivis aux séances précédentes

Faits saillants	

7. Adoption du procès-verbal de la séance précédente (29 mai 2018)

Informations	Mme Roy accorde quelques minutes aux membres du CÉ pour lire le procès-verbal.
Corrections	-Changer la date du PV -10.3 faute « aucun cours... -6.2 y de trop -8.1 un s à ministérielle -8.10 ---2018... il n'y aurait PAS
Proposée par	Mme Retieb
Secondée par	Mme Munteanu
Adoption	Le procès-verbal est adopté.

8. Points de la direction

8.1 Code de vie-résolution

Faits saillants	Aucun commentaire supplémentaire de la part des membres du c-e. Pour ce qui est des membres du personnel et les élèves, cela fut également approuvé à l'unanimité. En 2.3 Rajout «Avec la jupe l'élève portera des collants unis ou des leggings (mêmes couleurs) Leggings avec bas assortis
Proposé	Mme Larocque
Secondé	Mme Munteanu
Adoption	La résolution # 31 a été adoptée

8.2 Frais chargés aux parents-résolution

Faits saillants	<p>Mme Blondin nous informe qu'une réunion aura lieu demain avec la direction générale pour faire le point là-dessus. Certains points sont à clarifier, notamment en ce qui a trait à la gratuité du transport. Autre exemple : la calculatrice devrait-elle être chargée ou pas.</p> <p>Des romans seront achetés par l'école, donc il n'y aura aucuns frais par rapport à cela. Évidemment, les élèves ne pourront pas faire des annotations dans les romans. Au niveau pédagogique, les membres du c-e se questionnent justement sur le fait que cela va à l'encontre des stratégies de lecture apprises. En cas d'annotations ou de surlignement, l'élève devra rembourser.</p> <p>Il faudrait que les profs de math clarifient au niveau des calculatrices de quel type il s'agit.</p> <p>Il est spécifié dans la liste de matériel que certains articles sont « fortement recommandés », il faut éviter cette formule également.</p> <p>Pour les frais en lien avec l'international, il nous manque encore des précisions quant à savoir si nous pouvons les charger au complet ou pas, cela sera à clarifier prochainement.</p>
-----------------	--

	<p>Nous examinons les détails des déboursés. Reste autour de 650-700\$ En 3^e secondaire, c'est plus dispendieux, car il y a davantage de périodes d'espagnol et les élèves conservent leurs cahiers en 4^e secondaire.</p> <p>Pour ce qui est de la surveillance, la commission scolaire autorise un montant « raisonnable de 35\$ ». On ne parle plus de frais d'inscription, mais dorénavant de dépôt (125\$) dépôt pour cette année comme il a déjà été fait, mais on doit vérifier si on peut toujours le charger à l'avenir.</p> <p>La contribution de 10\$ à la fondation quant à elle, n'est plus demandée. Si elle devait être demandée, cela devrait être fait sur un document séparé.</p>
Proposé	Mme Desrosiers
Secondé	Mme Munteanu
Adoption	La résolution #32 est adoptée

8.3 Retour soirée méritas

Faits saillants	Sera abordé dans la vie étudiante.
-----------------	------------------------------------

8.4 Gagnant page-titre agenda

Faits saillants	Un concours a été organisé. C'est l'élève Iulia Zatoliuc, de 2 ^e secondaire, qui mérite un certificat cadeau chez Renaud-Bray. Bravo !

8.5 Prochaine assemblée générale

Faits saillants	Elle aura lieu le 12 septembre. Mmes Rochette, Larocque et Anh Luong poursuivent. Les autres sont en fin de mandat. Mme Blondin remercie chaleureusement tous les membres et encourage l'implication au sein du conseil d'établissement.

9. Points de la présidence

Faits saillants	Rien à rajouter
-----------------	-----------------

10. Points d'information

10.1 Déléguée au comité des parents

Faits saillants	Nous revenons sur le fait que le CRPS a refusé l'adoption des critères de sélection du CSL.
-----------------	---

10.2 Représentant des élèves

Faits saillants	Tony nous relate les diverses activités et nouvelles des étudiants. Nous tenons d'ailleurs à féliciter Tony pour son prix lors du gala méritas.

10.3 Représentant des enseignants

Faits saillants	Une demande de résolution est faite en vue de l'organisation du voyage à New York, selon sensiblement les mêmes paramètres que les années passées. Mme Desrosiers et monsieur Cardinal seront à nouveau les personnes en charge. Du coup, il est proposé que les parents aient la possibilité de faire des chèques postdatés s'ils le désirent.
Proposé	Mme Roy
Secondé	M Church
Adoption	La résolution #33 a été adoptée.

10.4 Représentant du personnel professionnel

Faits saillants	
-----------------	--

10.5 Représentant du personnel de soutien

Faits saillants	Aucun point du personnel de soutien
-----------------	-------------------------------------

10.6 Parents membres du ce

Faits saillants	Il serait pertinent de prévenir les parents l'an prochain par courriel en vue de la réunion d'information pour le voyage en Espagne, car ceux-ci ont eu l'information via les élèves, pour la plupart à la dernière minute. L'inscription se fait via le compte google classroom.
-----------------	---

10.7 Représentant de la communauté

Faits saillants	<p>La pièce de théâtre fut un succès, Juliette Hudon à la mise en scène et Marguerite sa sœur (une ancienne) en soutien. Une très belle mise en scène. Une ancienne du Collège a d'ailleurs été acceptée à l'école de théâtre.</p> <p>2 élèves ayant complété 5 ans dans la troupe Expression ont eu la chance d'assister au spectacle « Baroque » en guise de récompense.</p> <p>Les spectacles de danse et théâtre furent un succès.</p> <p>La troupe de danse a remporté plusieurs prix lors d'une compétition à Ottawa.</p>
-----------------	---

10.8 Fondation du Collège Saint-Louis

Faits saillants	Aucun point
-----------------	-------------

11. Levée de l'assemblée

Proposée par	Mme Rochette
Secondée par	Monsieur Cardinal
Adoption	L'assemblée est levée à 20h41

Marthe Blondin, directrice
du Collège Saint-Louis

Marie-Eve Roy, présidente
du conseil d'établissement

Animation – vie spirituelle et engagement communautaire

Nadine Allaire (AVSEC)

Évènements passés :

Collecte Cyclo Nord-Sud : Nous avons récolté 21 vélos! Les élèves bénévoles et moi-même avons beaucoup aimé notre expérience. Ce fut une très belle journée!

Activité à venir :

Récup ton casier : Encore cette année, nous permettrons aux élèves de faire gestion plus écologique de leur matériel scolaire (recyclage, don à un organisme de charité et réduction des déchets). Tous les effets scolaires récupérés seront remis au Carrefour d'entraide de Lachine. De plus, nous collecterons les crayons pour les remettre à Bureau en gros, qui en fait le recyclage. Le ménage des casiers se tiendra les 18, 19 et 20 juin.

Animation – vie étudiante
Maya-Soleil Zuniga-Pelletier
CE du 12 juin 2018

Journée Verte 30 et 31 mai

Le 30 mai dernier était la journée verte des élèves de 5^e secondaire au parc national d'OKA. Ils devaient constituer des équipes et porter un costume selon le thème qu'ils avaient choisi. Ils avaient cinq épreuves à faire. Par la suite, la température a permis aux jeunes de se baigner.

Le 31 mai était la journée verte des autres niveaux. Pour le premier cycle, l'activité au zoo était une nouveauté de cette année. Nous avons eu un bon taux de participation. L'autobus était complet pour cette sortie qui fut un succès. Pour le 2^{ème} cycle, l'activité gratuite était également nouvelle : multisports. Nous avons loué le terrain de volleyball extérieur à Lasalle (Chevaliers de Colomb) et il y avait également un instructeur de zumba. Nous avons eu 35 jeunes qui ont apprécié à l'activité.

Soirée des méritas 5 juin

La soirée s'est bien déroulée nous avons un gala pour le 1^{er} cycle à 18h15 et le gala du 2^{ème} cycle à 20h. Nous avons eu deux animateurs pour chaque cycle (Anna-Maria Voyku et Julian Menga au 1^{er} cycle et Charles-Olivier André et Danaë Simard). Suite aux recommandations du conseil d'élèves, il y a eu l'ajout d'une catégorie *engagement à la vie du Collège*. Ce prix est remis à un jeune qui s'est engagé dans un comité durant toute l'année. Souvent les élèves passent plusieurs heures à s'impliquer dans la vie du Collège sans avoir de reconnaissance. C'est pourquoi, le conseil a fait les démarches afin de reconnaître cet engagement.

Un membre du personnel ainsi que deux élèves, Mme Jhonis Perez, Laurie Bonenfant et Jun Tao Zheng se sont démarqués dans le concours de Forces Avenir. Nous avons également une élève qui a gagné le concours se méritant une bourse allant jusqu'à 10 000\$ pour ses études à l'université de Montréal.

Spectacle de théâtre **8-9 juin**

Le spectacle *Le songe d'une nuit d'été* avait lieu au Collège la semaine dernière à 19h30.

Bal de finissant **21 juin**

Cette année, le bal aura lieu au Sheraton de Dorval. Le prix du billet est de 83\$. Les parents sont invités au cocktail de 16h30 à 18h. Par la suite, le service débutera vers 19h et la fête se termine à minuit. Au bal, il y aura un bar alternatif un projet de l'infirmière et de l'intervenante en toxicomanie. Les élèves auront un coupon et pourront aller se procurer une boisson sans alcool.

Les élèves ont eu déjà deux cours de valse afin de se pratiquer. Cette activité est gratuite, nous avons une cinquantaine de jeunes. Il y aura deux autres cours le 18 et 19 mai prochain.